

La situation sanitaire du pays liée au coronavirus Covid-19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail des personnels. Le présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités de réouverture de nos accueils Léo Lagrange sur Margny-lès-Compiègne dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités.

1. LES GESTES BARRIÈRES

Les gestes barrières rappelés dans ce référentiel, doivent être appliqués en permanences, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus



Il convient notamment de respecter :

- Le lavage des mains. Il est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable. Le papier jetable doit ensuite être jeté dans les poubelles destinées aux déchets souillés.
- Le port du masque chirurgical est obligatoire pour les personnels Léo Lagrange, sur tous les temps d'accueils des enfants (masques fournis par Léo Lagrange à raison de 1 masque par salarié par temps d'accueil : périscolaire matin, cantine, périscolaire soir et 3 masques par salarié.e.s pour la journée du mercredi)
- Pour les enfants en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent mais celui-ci sera fourni par les parents.
- Pour les enfants en école maternelle, le port du masque est difficile et même déconseillé, sauf pour les enfants présentant notamment des pathologies respiratoires chroniques sévères ou une immunosuppression, si leur état de santé le permet et s'ils sont en capacité d'en porter un.

- L'aération est un geste qui doit maintenant être systématique et durer au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de périscolaire ou centre de loisirs doivent être aérées le matin avant l'arrivée des enfants, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

Il faudra donc veiller à la disponibilité de :

- Mouchoirs à usage unique, fourni par Léo Lagrange
- Sacs poubelle à liens coulissants, présents dans les écoles
- Savon liquide fourni par Léo Lagrange
- Gel hydroalcoolique, fourni par Léo Lagrange
- Serviettes en papier à usage unique, fourni par Léo Lagrange
- Spray désinfectant virucide, fourni par Léo Lagrange

2. LES MODALITES D'ACCUEIL

➔ **PERISCOLAIRE MATIN** : *(Aux heures habituelles, uniquement pour les enfants scolarisés)*

2 animateurs par accueil (ce taux d'encadrement sera modifié selon les nombres d'enfants accueillis), arrivent le matin 5 minutes avant l'ouverture de l'accueil pour aérer la salle et se laver les mains.

L'accueil des familles est organisé en extérieur (**voir annexe par école**) en faisant respecter les mesures de distanciation sociale (plus d'un mètre entre les personnes.)

Les parents devront au préalable avoir inscrit leur enfant à nos services. Dans le cas contraire, les enfants ne seront pas acceptés.

Les familles ne pourront plus signer le document d'entrée ou de sortie : l'animateur notera lui le nom et le prénom de l'enfant ainsi que l'heure d'arrivée ou de départ.

A leur arrivée, les enfants devront aller se laver les mains les uns après les autres en maintenant la distanciation sociale. Du gel hydro alcoolique pourra également être proposé pour éviter l'encombrement des sanitaires si plusieurs enfants arrivent en même temps.

Dans la mesure du possible, il faudra demander aux enfants de ne pas toucher les poignées de portes et les interrupteurs. Les portes des salles resteront donc ouvertes.

La distance entre les porte-manteaux est insuffisante, par conséquent les enfants mettront leurs affaires au dos de leur chaise. Les cartables seront également placés au sol à côté de leur table.

Durant l'accueil, les enfants seront installés dans les salles prévus pour le périscolaire et pourront bénéficier d'activité ou de jeux respectant les gestes sanitaires et de distanciation sociale. Nous demanderons aux familles de bien vouloir munir leurs enfants d'un sac à dos avec bouteille d'eau, trousse de feutre/crayon .. le matériel collectif ne sera plus à disposition.

Les parents dont les enfants seront inscrits recevront la liste des fournitures conseillées.

A la fin de l'accueil, les enfants iront à nouveau se laver les mains les uns après les autres en respectant les marquages au sol et le déplacement en file indienne, chaque enfant étant distant d'un mètre de ceux qui l'encadrent pour maintenir la distance de protection nécessaire.



Les animateurs veilleront également à respecter cette distance avec les enfants. S'il ne peut pas, il devra se laver les mains au savon ou au gel hydroalcoolique après s'être occupé d'un enfant. L'enfant fera de même.
Pour le transfert à l'école, les enfants seront acheminés au lieu de rassemblements désigné par les écoles selon leurs classes. (Voir **annexe par école**)

→ **PAUSE MERIDIENNE :**

Les enfants devront se laver les mains au savon avant et après le repas.

Afin d'éviter les files d'attente les élèves arriveront au fur et à mesure selon le planning de chaque école. (Voir **annexe par école**)

Les élèves se rendront à la cantine en file indienne pour respecter la distanciation physique.

Le service de cantine s'effectuera par groupe de 15 enfants maximum, plusieurs services pourront être mis en place pour respecter cette consigne.

Les élèves se déplaceront dans la salle en respectant la distance d'un mètre entre eux. Ils s'installeront à un mètre de distance, jamais en face l'un de l'autre (placement en quinconce). Les élèves veilleront à conserver leur verre et leurs couverts et à ne pas toucher ceux des autres.

Les tables devront impérativement être désinfectées avant chaque repas, entre deux élèves et après le repas. Après le repas les animateurs emmènent les enfants soit dans les cours soit dans les salles de périscolaires. Il conviendra de s'assurer que ces salles soient désinfectées avant et après l'utilisation.

Les enfants devront se conformer aux mêmes règles que lors des récréations : pas de jeu de contact, distanciation sociale et file indienne pour se déplacer

Pour la reprise de l'école l'après-midi, les enfants fréquentant la cantine seront accueillis par les enseignants en même temps que les externes. Ils devront alors se ranger comme les autres à l'endroit prévu.

→ **PERISCOLAIRE DU SOIR :**

Toutes les modalités d'accueil énoncé ci-dessus lors du périscolaire le matin le seront également pour le périscolaire le soir.

L'accueil des familles est organisé en extérieur en faisant respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes.)

Les familles ne pourront plus signer le document d'entrée ou de sortie pour le périscolaire soir. L'animateur notera le nom et prénom de l'enfant ainsi que l'heure d'arrivée ou de départ.

Les enfants seront récupérés directement dans les salles de classe par les animateurs. Puis conduit jusqu'aux toilettes pour le lavage des mains tout en respectant le marquage au sol. Un à un les enfants rejoindront la salle du périscolaire.

Arrivé au périscolaire les enfants s'installeront à une table pour prendre le gouter. Le gouter sera fourni par Léo Lagrange, et distribué aux enfants par les animateurs. Comme la distribution, le débarrassage sera effectué par les animateurs. Ils passeront dans les rangs avec la poubelle pour que chaque enfant puisse jeter ses déchets en respectant les distances de sécurité. Les enfants devront se laver les mains avant et après le gouter.



A la suite du goûter, pour les plus grands, nous proposerons un soutien à la scolarité. Pour les autres, nous proposerons des activités et jeux adaptés au respect des gestes barrières.

Comme pour le matin, les familles devront attendre à l'extérieur des établissements pour récupérer leurs enfants. Une fois la famille arrivée, l'enfant ira se laver les mains, récupèrera ses affaires puis pourra rejoindre sa famille à l'extérieur.

Une animatrice se chargera de la désinfection des jouets et objets utilisés après chaque usage.

→ **L'ACCUEIL DU MERCREDI**

Un accueil sera proposé le mercredi, selon les mêmes modalités qu'habituellement, avec 3 formules possibles : un accueil le matin avec le repas, un accueil l'après-midi uniquement ou un accueil à la journée complète.

Pour faciliter la gestion des accueils du mercredi, l'ensemble des enfants (élémentaires et maternelles) seront accueillis à l'école Suzanne Lacore.

Les maternelles seront accueillis côté droit, les élémentaires côté gauche. Il n'y aura pas de croisement entre les maternelles et les élémentaires. Chaque groupe restera de son côté de l'école

L'accueil des maternelles se fera par la porte droite, de la même manière que lors des périscolaires (les familles restent à l'extérieur, respectant la distanciation, l'enfant ira se laver les mains dès son arrivée, puis rejoindra la salle de motricité)

L'accueil des élémentaires se fera par la porte gauche, les familles restent à l'extérieur en respectant la distanciation, l'enfant ira se laver les mains dès son arrivée puis rejoindra la salle de classe attribué aux accueils du mercredi.

Les repas seront pris par groupe de 15 enfants maximum, espacés d'une distance de minimum 1 mètre, sans face à face. Plusieurs services pourront être mis en place en fonction des effectifs. Les maternelles prendront leur repas avant les élémentaires. Un lavage des mains rigoureux sera effectué avant et après les repas.

La sieste s'effectuera dans les lits de camps disposés en salle motricité, les parents devront fournir une couverture individuelle et nominative s'ils le jugent nécessaire. Les lits de camps seront désinfectés à l'issue de la sieste par notre personnel d'entretien.

Le goûter sera distribué par les équipes d'animation, les enfants devront se laver les mains avant et après le goûter.

La sortie s'effectuera par les mêmes portes que l'accueil, les familles resteront de nouveau à l'extérieur, l'enfant sera invité à se laver les mains, récupérer ses affaires et rejoindre sa famille.

Les activités proposées respecteront les gestes barrières et l'ensemble des jeux collectifs et de contacts seront proscrits. Les parents dont les enfants seront inscrits recevront la liste des fournitures conseillées.



Les enfants pourront utiliser certains jouets préalablement sélectionnés par les équipes d'animation, ils ne pourront pas se prêter le jouet, une fois le jouet utilisé, il devra être placé dans un bac dédié, et ne pourra plus être utilisé avant désinfection.

Un personnel d'entretien sera présent sur structure toute la journée pour procéder au nettoyage des salles au fur et à mesure. Les salles utilisées, les tables et poignées seront désinfectées après chaque utilisation. Le soir, une désinfection complète des salles et jouets utilisés sera effectuée.

3. MISE EN OEUVRE

Des réunions avec toute l'équipe Léo Lagrange sont prévues mardi 12 mai et mercredi 13 mai pour que chacun puisse dès la rentrée avoir le bon comportement et les bons gestes réflexes à mettre en place avec les enfants.

Les protocoles sanitaires seront distribués à l'ensemble des salariés.

Des modules de formation obligatoires sur les gestes barrières seront organisés à destination des salarié.e.s courant mai et juin.

4. PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

a) En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un enfant :

Les symptômes évocateurs sont : Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'enfant avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Poursuite et respect impératif des gestes barrière.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le référent de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolé l'enfant après un temps de latence de quelques heures.

En cas de test positif :

- Information de la direction, qui informera la mairie et les équipes enseignantes. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres enfants et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académique.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement

b) En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte

Conduite à tenir :

- Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Poursuite et respect impératif des mesures barrières
- Rappel par le référent de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolé l'adulte après un temps de latence de quelques heures.

En cas de test positif :

- Information de la direction qui informera la mairie et les équipes éducatives. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des enfants et des personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.